

DOSSIER DE PRESSE

« INEAS : AU SERVICE DE LA QUALITE DES SOINS ET DE LA BONNE GOUVERNANCEE EN SANTE »

23 novembre 2018
Hôtel Carthage Thalasso, Tunis

L'Instance Nationale de l'Evaluation et de l'Accréditation en Santé (INEAS)

Directeur général : Pr. Khaled ZEGHAL

Adresse : 7 bis, rue Ahmed Rami-le belvedere-1002-Tunis-Tunise

Site web: www.ineas.tn

Téléphone: 71 104 611

Background:

Le droit aux soins est un droit fondamental à tout être humain. Un droit confirmé par la nouvelle constitution tunisienne, adoptée en 2014, qui a renforcé le principe fondamental du droit à la santé à travers une garantie de sécurité et de qualité des services de santé.

L'ensemble des transformations politiques, sociales, économiques et sanitaires ont favorisé la conduite d'un vrai débat sociétal sur les nouvelles approches de renforcement du système de santé, qui a abouti à la nécessité d'une régulation du système de santé par la qualité et l'efficacité.

De l'INASanté à l'INEAS...

L'INEAS, Instance Nationale de l'Evaluation et de l'Accréditation en Santé (dénommée initialement **INASanté** : instance nationale de l'accréditation en santé), est un établissement public à caractère non administratif créé par le décret n°2012-1709 du 06 Septembre 2012. Sa dénomination a été modifiée par le décret n°2018-536 du 7 juin 2018 pour devenir INEAS. Cette institution, dotée d'une personnalité civile et d'une autonomie financière est placée sous la tutelle du Ministère de la Santé.

Ses missions :

- Promouvoir la qualité des soins à travers l'accréditation
- Contribuer à une allocation plus efficace des ressources par l'évaluation des technologies de santé.
- L'harmonisation des pratiques par les guides de bonnes pratiques cliniques

Sa vision :

Contribuer à la régulation du système de santé par la qualité et l'efficacité

Ses valeurs :

- Indépendance scientifique
- Transparence
- Impartialité

L'INEAS a deux organes de gouvernance :

- Le conseil d'établissement qui réunit des représentants de différents organismes intervenants en santé y compris celui des usagers.
- Le collège d'experts, organe clé de l'INEAS, est garant de l'indépendance, de la rigueur et de l'impartialité des avis et recommandations rendus.

Qu'est-ce que l'accréditation ?

L'accréditation est une reconnaissance d'un organisme dans un domaine donné. L'accréditation d'un établissement de Santé, consiste en une démarche d'évaluation externe de l'ensemble du fonctionnement de l'établissement dont l'objectif est de porter une appréciation indépendante sur la qualité et la sécurité des soins dispensés et d'établir un niveau de performance par rapport à des standards.

L'accréditation est un processus d'évaluation externe effectuée par des professionnels de santé. Elle est indépendante de l'établissement de santé et de ses organismes de tutelles.

Définition de l'accréditation : *Processus rigoureux, transparent et structuré d'évaluation de la qualité des services de santé fournis. C'est une démonstration de l'engagement à des soins de qualité et à la conformité aux normes et critères.*

Bénéfices de l'accréditation : Reflètent les attentes actuelles des systèmes de santé, des organisations de soins, des professionnels de santé, des patients et du public dans son ensemble.

Cycle de l'accréditation : L'accréditation, une démarche volontaire en 4 temps qui s'effectue tous les 3 ans :

- La contractualisation
- L'auto-évaluation
- La visite d'Accréditation
- La conclusion de l'organisme accréditeur « INEAS ».

Quelle est la mission de l'INEAS ?

QUALITÉ DES SOINS ET SÉCURITÉ DES PATIENTS

La qualité des soins est définie par l'OMS comme la délivrance à chaque patient de l'assortiment d'actes diagnostiques et thérapeutiques qui lui assurera le meilleur résultat en termes de santé.

La direction qualité des soins et sécurité des patients à l'INEAS comporte :

- **Le développement des guides de pratique clinique (GPC) :** Les guides de pratiques cliniques sont des recommandations élaborées méthodiquement et fondées sur des données probantes visant à aider les prestataires de services, les bénéficiaires et les autres parties prenantes à prendre des décisions éclairées au sujet des interventions de santé appropriées.
 - Projet réalisé : « Prise en charge de l'insuffisance cardiaque chronique chez l'adulte ».
 - Projets en cours :
 - ✓ Diabète et grossesse
 - ✓ Prévention de la Mort Subite chez les sportifs d'âge scolaire et universitaire.
 - ✓ Dépistage du cancer du sein
 - Projet conjoint entre les directions Qualité des Soins et Sécurité des Patients et Evaluation des Technologies et Interventions en Santé : Statines, prise en charge des dyslipidémies et prévention de la maladie cardiovasculaire.
- **Le développement de guides parcours de soins (PS) :** Le Parcours de soins est défini comme la trajectoire globale des patients dans leur territoire de santé. Il consiste en une démarche d'amélioration de la pratique clinique qui implique une nouvelle manière de travailler en équipe interdisciplinaire et requiert une vision commune des solutions à mettre en place pour améliorer la sécurité et la qualité des soins hospitaliers ou ambulatoires.

- ✓ Projets finalisés : Elaboration d'un guide méthodologique d'élaboration d'un guide parcours de soins.
- ✓ Projets en cours : Elaboration d'un parcours de soins « Prise en charge de l'insuffisance cardiaque chronique chez l'adulte ».
- **L'accréditation des activités de développement professionnel continu (DPC)** : Le DPC s'intègre dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, l'accréditation des activités de DPC, consiste en une vérification de la conformité de la formation continue aux normes internationales adaptées au contexte tunisien.
 - ✓ Dix accréditations de formation continue ont été attribuées au cours de l'année 2018. Ces demandes proviennent de différentes organismes et sociétés savantes (tel que l'Hôpital des Forces de Sécurité Intérieure la direction générale de la santé militaire, la société tunisienne d'échographie doppler, la société tunisienne de réanimation...)
 - ✓ Deux manuels d'information « Planification, réalisation et évaluation d'une activité de formation continue à l'intention des professionnels de santé », « 14 questions sur le DPC du professionnel de santé ».

EVALUATION DES TECHNOLOGIES DE LA SANTE (ETS)

Outil de bonne gouvernance et de priorisation d'allocation des ressources

En quoi consiste l'évaluation des technologies de santé ?

Discipline scientifique qui vise à mettre à la disposition des décideurs du domaine de la santé, les meilleures preuves scientifiques pour les éclairer lors de certaines décisions d'allocation de ressources. Elle vise à introduire davantage de rationalité dans les décisions, les pratiques et les politiques.

Quels types de décisions peuvent être informées par l'évaluation des technologies de santé ?

- Les décisions de fixation de *prix et remboursement des médicaments*
- Les décisions de *remboursement des dispositifs médicaux et des procédures médicales et chirurgicales*.
- Les décisions *d'achat d'équipements innovants coûteux* dans les hôpitaux.
- Le *financement de programmes de santé*

Quels sont les premiers rapports scientifiques en Evaluation des Technologies de Santé ?

- **Le trastuzumab dans le traitement du cancer du sein**

*Demandeur du rapport : Caisse Nationale d'Assurance Maladie

- **Le vemurafenib dans le traitement du mélanome**

*Demandeur du rapport : Ministère de la santé, direction de la pharmacie et du médicament

- **Statines, prise en charge des dyslipidémies et prévention cardio-vasculaire**

*Demandeur du rapport : Caisse Nationale d'Assurance Maladie

L'Accréditation des établissements de Santé

Les Manuels d'accréditation

Un manuel d'accréditation de l'INEAS est un document comprenant plusieurs parties (introduction, référentiel, définitions, ...) pour permettre aux établissements de mettre en place une démarche d'amélioration de la qualité et de s'auto évaluer dans la démarche d'accréditation et pour les experts visiteurs de l'INEAS de réaliser les visites d'accréditation.

- **Manuel d'accréditation des centres de santé de base (CSB) et des centres intermédiaires (CI) : accrédité par l'ISQua en décembre 2017 avec un score de 84% pour une durée de 4 ans (2017-2021)**
- **Manuel d'accréditation des établissements de santé de 2^{ème} et 3^{ème} lignes** : testé, finalisé et en voie d'accréditation par l'ISQua. **Décision d'accréditation prévue pour Février/Mars 2019.**

Ces manuels sont :

- ✓ Adaptés au contexte tunisien
- ✓ Proches de la réalité du terrain
- ✓ Élaborés selon un processus rigoureux participatif
- ✓ Répondant à des exigences internationales en termes de sécurité
- ✓ Donnant lieu à une large consultation des professionnels
- ✓ Permettant de répondre aux exigences de l'ISQua

Les experts-visiteurs

- Recrutés parmi les différentes catégories de professionnels de santé des secteurs public et privé selon un dispositif exigeant et transparent suite à un appel à candidature et selon des critères de sélection pré établis
- S'engagent, pendant et après les visites, à respecter des valeurs énoncées dans la charte de déontologie de l'INEAS et à suivre certaines règles de conduite
- Leur qualification à l'exercice de cette fonction est l'ultime phase d'un :
 - ✓ Cursus de formation : théorico-pratique et d'une mise en situation tutorée
 - ✓ Processus d'évaluation

L'INEAS a formé et évalué :

- **Un pool de 18 experts visiteurs de la 1ère ligne** : 3 sessions de formation théoriques et pratiques réalisées depuis novembre 2016
- Elle a procédé à la Sélection de 80 experts visiteurs de la 2^{ème} et 3^{ème} ligne
- 2 pools de 44 experts visiteurs ont été déjà formés
- **Le programme de formation des experts-visiteurs a été accrédité par l'ISQua avec un score de 81% pour une durée de 4 ans (2018-2022).**

31 établissements de Santé Pilotes

Un groupe d'établissements de Santé pilotes, parmi un ensemble d'établissements candidats volontaires, a été sélectionné en 2015 afin qu'ils bénéficient de l'assistance technique du Programme PACS Santé en vue de leur accréditation. Au total, 31 établissements publics et privés ont été retenus.

Concrètement :

- Premières visites d'accréditation de 2 CSB les 9-10-11 octobre à **Sidi Salem- Sousse**, et le CSB **Stah Jabeur** Monastir 10-11 octobre 2018. L'annonce des résultats est prévue pour les mois de février / mars 2019
- 3 autres CSB se sont engagés dans l'accréditation, la visite est prévue début 2019
- 22 CSB et 2 PMI ont été proposés pour l'accréditation par gouvernorat.
- Engagement dans l'accréditation de 5 établissements de santé des 2^{ème} et 3^{ème} lignes (2 établissements publics et 3 cliniques privées). La visite d'accréditation est prévue pour le mois de Mars 2019.

Comment l'Union Européenne appuie l'INEAS ?

L'Union européenne (UE) a soutenu d'emblée l'INEAS. Elle a financé deux projets, le **PAZDI¹ (2015-2017)** et le **PACS² (fin 2015- 2019)**, avec l'objectif d'appuyer l'opérationnalisation de l'INEAS à travers une contribution au développement et à la mise en place des référentiels et des outils nécessaires pour un programme d'accréditation ainsi qu'à la formation du personnel de l'INEAS dans les méthodes, processus et procédures d'accréditation.

Une importance a été également à la mise à niveau des compétences afin de pouvoir relever les défis propres à l'accréditation des activités de développement professionnel continu (DPC), à l'évaluation des technologies en santé (ETS), au développement des recommandations professionnelles et à l'optimisation des parcours de soins.

Les efforts pour mettre en pratique la mission de l'INEAS ont ainsi débuté en 2015 dans le cadre du programme PAZD et se sont poursuivis dans le cadre du projet PACS.

La première préoccupation a été de doter l'instance d'un plan stratégique pour guider la mise en œuvre et orienter ses activités au cours des trois années à venir.

Quelle est l'assistance technique du PACS à l'INEAS ?

Dans le cadre de ce projet, financé par l'Union Européenne, l'INEAS bénéficie de l'accompagnement d'expertise nationale et internationale pour :

- Rendre opérationnel l'INEAS conformément aux exigences de l'ISQua
- Mettre en place un système opérationnel d'accréditation en santé
- Renforcer les activités d'évaluation médico économique des technologies et interventions en santé « Health Technology Assessment »

¹ PAZD: Programme d'appui au développement des zones défavorisées

² PACS: Programme d'Appui à la Compétitivité des Services

Pourquoi une instance d'accréditation en santé en Tunisie ?

Une nécessité pour :

- Améliorer, de façon continue, la qualité et la sécurité des services de santé offerts à la population.
- Soutenir le système de santé dans la recherche des meilleures pratiques et dans l'utilisation efficiente des ressources grâce à la mobilisation des connaissances et des acteurs.
- Répondre aux normes internationales des services dans les établissements de santé.
- Promouvoir les services de santé Tunisiens à l'international

Les premières actions pour l'accréditation de l'INEAS à l'échelle internationale

Afin de remplir sa première mission et d'être reconnue en tant qu'organisme accréditeur, l'INEAS a lancé, depuis septembre 2016, les procédures nécessaires pour se faire accréditer par l'**ISQua (International Society for Quality in Health Care)**

L'accréditation de l'ISQua englobe :

- Le développement des référentiels
- La formation des experts-visiteurs
- Le dispositif global de l'accréditation